

Pour un changement de territoire,

Depuis 2010, Villeperdue a multiplié les démarches pour rejoindre la Communauté de communes du Val de l'Indre. Pour de multiples raisons, administratives et politiques, cette volonté n'avait pu aboutir.

En 2015, la nouvelle réforme territoriale inscrite dans la loi Notre, a ouvert le chantier d'un nouveau schéma de coopération intercommunale. Dans ce cadre, et en cohérence avec notre souhait de 2010, Villeperdue s'est positionnée pour intégrer une Communauté de communes comprenant a minima le Val de l'Indre, alors que celle de Sainte Maure fusionnerait avec l'Ile Bouchard et Richelieu. Le territoire de vie de nos habitants, qu'il s'agisse d'emploi, de transport, de collège et lycée, de services Petite Enfance et d'Accueil de loisir Jeunes est résolument tourné vers l'agglomération de Tours, beaucoup moins vers Sainte Maure et en aucun cas vers l'Ile Bouchard et Richelieu. C'est sans doute pour les mêmes raisons que les communes de la Communauté de communes d'Azay le Rideau, dont Thilouze fait partie, ont choisi et décidé de rejoindre le Val de l'Indre. De nombreuses réunions entre Val de l'Indre, Azay le Rideau, auxquelles se sont jointes Villeperdue et Sainte Catherine, ont abouti à l'élaboration d'un amendement au schéma de coopération intercommunale. Cet amendement proposait la création d'une nouvelle communauté de communes comprenant le Val de l'Indre, le Pays d'Azay le Rideau, Sainte Catherine et Villeperdue.

Cette décision, validée le 25 mars dernier par le Préfet et la commission départementale ad hoc, sera soumise à délibération dans toutes les communes concernées, pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier prochain. Aujourd'hui, il est encore trop tôt pour mesurer toutes les évolutions, pour la vie de nos concitoyens, qui seront induites par ce changement de territoire communautaire. Une chose est certaine, ce nouveau territoire, fort de 50 000 habitants, aux portes de Tours mais qui restera indépendant, est bien celui qui présente les meilleures perspectives d'avenir pour notre commune, pour son développement, son attractivité et son dynamisme.

Roland Narreau

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE



CLAVEAU
LA SYNERGIE ELECTRIQUE

Christophe CLAVEAU

Z.A. La Croix - BP 24 - 37190 CHEILLÉ
Tél : 02 47 45 41 69 - Fax : 02 47 45 24 60
e.mail : claveauelectricite@wanadoo.fr

Cet encart publicitaire avait été oublié dans l'édition du bulletin municipal 2015-2016

AGENDA

Portes ouvertes accueil ados

Samedi 2 avril

Voir infos page 4

Randonnée

Samedi 2 avril à 14h30

Départ devant le Madison
Organisée par le cœur de Village

Jeu de Pâques

Dimanche 3 avril

Organisé par l'APE

Conseil municipal

8 avril à 20h00

Salle du conseil - mairie

Atelier créatif

Mercredi 13 avril à 15h00

Proposé par la bibliothèque

Repas dansant

Samedi 16 avril

Salle « Les Albizzias »
Organisé par le Badminton

Cérémonie des coups de cœur

Samedi 23 avril à 10h30

Salle des fêtes de Pouzay
Proposée par la bibliothèque

Repas dansant

Samedi 23 avril à 20h00

Salle « Les Albizzias »
Organisé par le SCV (football)

Soirée karaoké

Samedi 30 avril à 19h30

Restaurant « le Tourne Bride »

Loto

Samedi 30 avril à 20h00

Salle « Les Albizzias »
Organisé par l'APE

Commémoration et banquet communal du 8 mai

Voir infos page 4

Conseil municipal

27 mai à 20h00

Salle du conseil - mairie

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouverture au public modifiée au 1er mars

- **Lundi** : fermeture
- **Mardi** de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- **Mercredi** de 9h00 à 12h00
- **Jeudi** de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- **Vendredi** de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- **Samedi** de 9h00 à 12h00



AGENCE POSTALE

Fermeture exceptionnelle

L'agence postale communale sera fermée du **samedi 30 avril au samedi 7 mai inclus** pour congés.

Les lettres recommandées et les colis avisés durant cette période seront à retirer au bureau de Poste de Sori-gny pendant 15 jours.

DÉCHÈTERIE

Ouverture au public de la déchèterie modifiée au 1er mars

Noyant de Touraine

- **Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi** : de 13h30 à 18h30
- **Mardi** fermeture
- **Samedi** de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 18h30

Ports sur Vienne

- **Lundi** de 08h00 à 12h00
- **Mardi, Jeudi, Vendredi** fermeture
- **Mercredi** de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 18h30
- **Samedi** de 9h00 à 12h00

Des travaux de sécurité ont récemment été effectués sur ces sites.



CHERS PIGEONS... TRÈS CHERS PIGEONS!

Au cours du 2ème trimestre 2015, la présence de fientes de pigeons à l'intérieur de l'église a conduit à une inspection du clocher et des combles de cet édifice. Près de 800 pigeons y avaient élu domicile. La certitude de risques sanitaires ainsi que de dégradations importantes imposait de chasser rapidement les volatiles indésirables, ce qui fut fait.

La pose d'un grillage à l'intérieur du clocher devait normalement empêcher leur retour à l'intérieur.....mais malheureusement pas à l'extérieur ! A l'image de son cousin voyageur, le pigeon domestique revient toujours à son dernier domicile connu. Trouvant la porte fermée, les pigeons bloqués à l'extérieur n'ont rien trouvé de mieux que d'investir, jours et nuits, les abatsons, le faîtage ainsi que les corniches. Beaucoup d'entre vous ont pu constater que le toit, les gouttières et les abords de l'église ont vite été souillés par des déjections repoussantes et insalubres.

Après diverses tentatives menées par la société de chasse, utiles mais difficiles à mener à bien en milieu urbain, il a fallu se résoudre à faire venir un professionnel. Opération coûteuse (2200 €) mais d'un montant bien inférieur aux frais de réparations que cette présence, à plus long terme aurait engendré.

L'opération d'éradication est en cours, la première étape ayant consisté à rouvrir partiellement le clocher afin de laisser rentrer les pigeons qui trouveront de l'eau et de la nourriture à l'intérieur de cages où ils seront piégés. Les cages seront relevées 2 fois par semaine pendant 8 semaines les pigeons seront au fur et à mesure euthanasiés dans un caisson à base de CO², dont l'utilisation fait l'objet d'un agrément auprès des services vétérinaires.

Après ce scénario digne du film « les oiseaux », il ne restera plus qu'à effacer les traces visibles sur le toit, dans les gouttières et sur les piliers de l'église et prier pour qu'avant le 8 mai les pigeons aient définitivement disparu du menu de nos préoccupations et si possible aussi de celui du banquet communal ! Pour cette année, cela risquerait de frôler l'indigestion et pourquoi pas semer le doute dans l'estomac de nos chers convives.

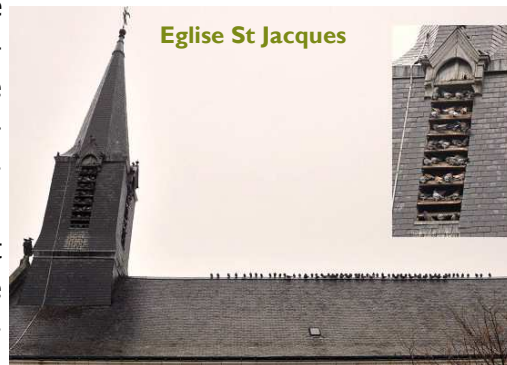


NOUVEAU SERVICE A VILLEPERDUE

MEL'3A accompagnement
assistance
aide

Service à domicile en informatique et internet
pour les particuliers
06 21 77 39 33

Eglise St Jacques



TRAVAUX COMMUNAUX

Nettoyage des fossés

Le Syndicat d'Assainissement du Val de l'Indre a inscrit à son programme de nettoyage des fossés communaux cette année : l'Essert, la Petite Place, Stade, la Forêt et les Régliacières.

Aménagement sécurité route du Chêne Parapluie

Le cabinet de maître d'œuvre Cahier de Route a été retenu après consultation pour un montant de 25 755 €HT.

ASSAINISSEMENT

Le réseau collectif, c'est l'affaire de tous !!

Le réseau d'assainissement collectif ne doit recueillir que les eaux usées. Les déchets (type serviettes et tampons hygiéniques, lingettes, rouleau de papier toilette...) ne doivent, en aucun cas, être jetés dans ce réseau au risque de créer des dysfonctionnements notoires.

Les déchets dits biodégradables ne le sont pas instantanément et endommagent ainsi le réseau au détriment de tous les usagers de ce service public.

Les agents communaux passent beaucoup de temps à résoudre ces dysfonctionnements, y compris, le week-end, là aussi au détriment d'autres missions d'intérêt public.

**MERCI DE VEILLER À RESPECTER
CES CONSIGNES POUR LE CONFORT
ET LE RESPECT DE CHACUN.**



*Serpillère bloquant une pompe
d'assainissement du réseau*

INSCRIPTION

ECOLE RENTRÉE 2016

Pour inscrire votre enfant entrant à l'école de Villeperdue, dès avril :

- * **vous présenter à la mairie** : (muni de votre livret de famille)
- qui délivrera un certificat de pré-inscription du maire,
- qui vous informera sur les services périscolaires (cantine et garderie)
- * **prendre contact avec l'école** (chemin de la Godinière) muni du certificat de pré-inscription délivré par la mairie et du carnet de santé de l'enfant. **Infos complémentaires par voie d'affichage début mai.**

TRANSPORTS SCOLAIRES

Compétence reprise par le Département et Syndicat intercommunal de transport scolaire (SITS)

Afin d'optimiser les coûts de transport (récupération de la TVA), le conseil départemental va reprendre la gestion des transports scolaires à la place du SITS dès la prochaine rentrée. Le département souhaite également supprimer la subvention liée au fonctionnement du syndicat (23 €/élève). Une rencontre avec le Conseil Départemental et les représentants des communes adhérentes au SITS a permis d'entamer des négociations pour maintenir partiellement cette participation. En effet, sans cette aide le syndicat ne pourra plus assurer un service de proximité (surveillance des cars, gestion des arrêts...) ou il sera obligé de demander aux communes une augmentation de leur cotisation. Dans tous les cas une concertation avec le Conseil Régional sera nécessaire puisque ce dernier prendra la compétence transport scolaire en septembre 2017.

Infos du SITS pour la rentrée 2016-2017

Les pré-inscriptions au transport scolaire se feront en ligne sur le site du Conseil Département du 26 avril 2016 au 13 juillet 2016.

Pour les renouvellements, les familles recevront un courrier ou un mail du Conseil Département avec leur identifiant.

Pour les 1^{ères} demandes, aller sur le **site du Conseil Départemental** « Transports et Routes » et cliquer sur « nouvelle demande ».

Le SITS se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires ou tous problèmes d'inscriptions.

Passé la date du 13 juillet 2016, les inscriptions seront acceptées dans le circuit demandé, seulement en fonction des places disponibles dans le circuit. Sinon votre enfant sera affecté dans le circuit non saturé le plus proche.

Horaires des permanences :

Lundi/jeudi – 14h-17h

Mardi/mercredi – 8h30-11h30

Vendredi : 8h30 – 11h30 et 14h – 17h



La permanence sera fermée du 15 juillet au 16 août 2016.

Pour tous renseignements contacts SITS : 02-47-34-11-52 ou sits@monts.org

ACCÈS INTERNET : MONTÉE EN DÉBIT

Depuis début mars, la commune bénéficie d'une augmentation significative de son débit internet qui est passé de 2 Mbits à 15 Mbits en moyenne voire plus en fonction de la distance avec le central téléphonique, du type d'abonnement (ADSL ou VDSL) et de l'opérateur choisi. Pour connaître votre débit actuel, faite un test sur le site **<http://www.degrouptest.com/test-debit.php>**. Si votre débit descendant est toujours à 2 Mbits, vous pourrez bénéficier de son augmentation en contactant votre fournisseur d'accès Internet qui vous indiquera quel débit ADSL (maximum 20 Mbits) vous aurez. Si votre ligne téléphonique est à moins de 1 km du central téléphonique, vous êtes éligible à la technologie VDSL (débit supérieur à 20 Mbits) ; pour en bénéficier contacter votre fournisseur Internet qui vous indiquera également si vous devrez changer votre box. Par ailleurs, la réception de la télévision par Internet est annoncée en juin prochain après l'installation d'un équipement supplémentaire dans le central téléphonique.





ACCUEIL ADOS

Un projet à l'étude

Voici quelques mois, les élus ont été sollicités par les jeunes de Villeperdue qui aimeraient disposer d'un local sous forme d'un « accueil jeunes » pour se retrouver, échanger, écouter de la musique et faire des activités.

Les élus sont à l'écoute de leur demande mais souhaiteraient qu'il ne s'agisse pas uniquement d'un lieu de rassemblement.

Après plusieurs rencontres entre les élus et les jeunes, ces derniers proposent de participer à la vie de la commune, telle leur présence lors de manifestations existantes (marché de Noël, 14 juillet ...), mais également de proposer des nouvelles activités aux Villeperduisiens.

Un travail sur le règlement intérieur de cet « Accueil Jeunes » est en cours d'élaboration.

Les élus étudient une possible réhabilitation d'un local situé derrière la salle des Albizzias et les jeunes proposent de s'investir dans son aménagement.

D'autres rencontres vont avoir lieu ; ce travail en commun étant indispensable pour que le projet aboutisse. Projet qui doit être porté et partagé par tous les acteurs.

NOUVEAU

INTERCOMMUNALITÉ

Portes ouvertes

Un nouveau espace intercommunal à destination des 11-17 ans est ouvert.

Venez le découvrir aux portes ouvertes du

samedi 2 avril de 14h00 à 18h00 Espace Theuriet à Ste Maure (même bâtiment que la bibliothèque).

Contact

02 47 65 63 15 / secretariatsh@cc-saintemauredetouraine.fr
www.cc-saintemauredetouraine.fr/rubrique/vivre
www.facebook.com/ccsmt.accueil-ados



Bibliothèque Municipale
 Lucien BROSSARD
 37260 Villeperdue - ☎ 02 47 65 99 33

RENDEZ-VOUS À NOTER !



Atelier créatif « printemps » : les enfants sont attendus le **mercredi 13 avril à 15h00**



Cérémonie des coups de cœur : le palmarès des livres vainqueurs sera dévoilé le **samedi 23 avril à 10h30 à Pouzay - Spectacle gratuit - Exposition des réalisations des enfants**

8 MAI 2016

Tous les habitants de la commune sont cordialement invités à venir célébrer le 71^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945 qui se déroulera comme suit :

11h30 - Commémoration

Rassemblement devant la Mairie et défilé des pompiers du centre Balzac de Thilouze

Dépôt de gerbe au Monument aux morts

Dépôt de fleurs au Cimetière

12h00 - Vin d'honneur et rafraîchissements au bar

« Le Madison »



Café BERTIN - Restaurant (futur Madison) vers 1920

12h30 - Banquet communal

servi par « Le Tournebride » **salle « Les Albizzias »**

s'inscrire auprès de la Mairie (35 € par personne)

ASSOCIATION EQUI-LIBRE

Les jeunes cavalières du centre équestre de Villeperdue Equi-libre 37 Val de Loire ont particulièrement brillé cette année aux championnats départementaux.

En poneys avec trois 1^{ère} place pour **Laurène Viau, Olivia Roussel, et Liséa Bonhomme** et une seconde place pour **Margaux Blanchet**.

Les chevaux n'ont pas eu à rougir de leurs résultats avec une championne départementale pour **Charlotte Prestreau** et 2 vices championnes pour **Laurène Viau et Sarah Moreau**.

De très bon résultats qui ne sont pas dus au hasard : A force de travail et de rigueur, les cavaliers, attentifs aux conseils prodigués par leur coach **Françoise Pontlevoy**, ont depuis le mois de septembre, été classés plus de 80 fois, dont les 2 tiers aux trois premières places.

Les prochaines grandes dates à venir sont les championnats régionaux en mai et les championnats de France en juillet.



EQUI-LIBRE 37 VAL DE LOIRE